Envoyé en préfecture le 13/12/2024
Reçu en préfecture le 13/12/2024
Publié le
ID : 060-216005942-20240605-D14_C2024-DE

60660 - MAIRIE DE SAINT-VAAST-LES-MELLO
Téléphone : 03.44.27.10.02

Approbation du procès-verbal précédent- annule et remplace la délibération précédente n°14-2024 du 05.06.2024 pour erreur matérielle- absence de date

N°14-2024
Membres élus : 15
Présents : 11
Abstention : 0
Pour : 12 – Contre : 0

Date de convocation :
30.05.2024
Date d'affichage
30.05.2024

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-quatre, le cinq juin, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique sous la présidence de Nathalie VARLET, Maire.

Présents : Monsieur DEGLAVE Laurent, Madame FASSI Sandrine, Madame LEROY Marie-Anne, Monsieur NIODO Patrick, Monsieur TRIN Christian, Madame VARLET Nathalie, Madame LETURQUE Maud, Monsieur MANESSE Éric, Madame LE GOVIC Sandrine, Monsieur CLEROY Kévin, Madame VIVIER Maryline

Absents : Monsieur GOUSSET Sébastien, Madame DUROYAUME Manuella, Monsieur JEAN Mickaël

Absents excusés : Madame FILIPIDIS Marine donne pouvoir à Madame VARLET Nathalie

Formant la majorité des membres en exercice,

Christian TRIN est désigné secrétaire de séance.

Rapporteur : Madame le Maire

Madame le Maire demande au Conseil Municipal s'il a des remarques à faire sur le procès-verbal du 11.04.2024.
Madame le Maire propose de passer au vote.
Après en avoir délibéré, le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

Pour extrait certifié conforme au registre

MAIRIE DE SAINT-VAAST-lès-MELLO 60660

Le 05.06.2024

Le Maire
Nathalie VARLET